

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

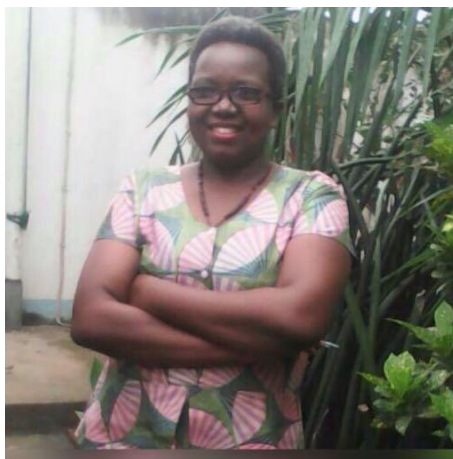
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°126 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 3 au 9 septembre 2018



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 9 septembre 2018, au moins 495 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES**PAGES**

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES MILITAIRES</i>	5
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET / OU PORTEES DISPARUES</i>	6
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS</i>	6
<i>I.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS ET ADMINISTRATIFS</i>	6
<i>I.5 .VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	7
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	7
<i>III. CONCLUSION</i>	9

SIGLES ET ABREVIATIONS

APC : *Agent de Police Chef*

BPC : *Brigadier de Police Chef*

CDS : *Centre de Santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

FAB : *Forces Armées du Burundi*

FNL : *Front National de Libération*

MRC : *Mouvement pour la Réhabilitation des Citoyens*

OPC : *Officier de Police Chef*

OPJ : *Officier de Police Judiciaire*

VBG : *Violences Basées sur le Genre*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées comme suit: au moins 5 personnes tuées, 1 cas d'enlèvement et/ou de disparition forcée, 6 torturées, 2 arrêtées arbitrairement et 1 cas de VBG.

Des Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir CNDD-FDD, des policiers, des militaires et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES MILITAIRES

Une personne tuée en commune Mugamba, province Bururi

En date du 6 septembre 2018, vers 19 heures, BPC Raymond Hakizimana, de la composante sociale Tutsi, chef du poste de police de Kivumu, commune Mugamba, province Bururi est mort fusillé au centre Isanganiro de la même localité et son collègue APC Gaspard Barikore a été blessé à la jambe. Selon des sources sur place, ce chef du poste de police était à la tête de 4 autres policiers venus en intervention au centre Isanganiro à 1 km de la position, alertés par une personne de cette localité. Cette dernière dénonçait la torture faite par 6 personnes en tenues civiles et armées de fusils dont 3 militaires œuvrant à Muyange dans la même commune et 3 Imbonerakure contre les gens qui partageaient un verre. Arrivés sur les lieux pour intervention, le chef du poste de police a été fusillé par un de ces malfaiteurs et il est mort sur le champ.

Selon les mêmes sources ces bourreaux étaient venus au centre Isanganiro à bord d'un véhicule de type Probox disant qu'ils étaient à la recherche d'une personne qui détenait illégalement un fusil et ont intimé l'ordre à toute personne rencontrée sur place de se coucher par terre. Les mêmes sources qualifient cela comme un coup préparé par ces militaires et Imbonerakure envoyés par Lieutenant-colonel Dismas Sindaye surnommé Gafuni pour tuer les policiers de la position Kivumu qui s'opposent quelques fois contre certains cas d'arrestations illégales faites par ces militaires. Les sources policières disent qu'une erreur de communication serait à l'origine.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune Gitanga, province Rutana

En date du 7 septembre 2018, un prénommé Pontien, a succombé à ses blessures à l'hôpital de Kibuye en province Gitega. Selon des sources sur places, en rentrant chez elle, la victime avait subi des coups de couteaux en date du 3 septembre 2018 par des gens non identifiés sur la colline Kivoma, commune Gitanga, province Rutana.

Deux personnes tuées en commune Gitobe, province Kirundo

Dans la nuit du 2 au 3 septembre 2018, sur la colline et zone Baziro, commune Gitobe, province Kirundo, un couple de Miburo et Minani a été assassiné à coups de machette par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, ils étaient accusés de sorcellerie par leur voisinage. Un homme et une femme sont détenus au poste communal pour des raisons d'enquête.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET / OU PORTEES DISPARUES

Une personne disparue en commune et province Muyinga

Depuis le 4 septembre 2018, Denis Ntamubano, conducteur de taxi moto, au centre-ville de Muyinga et originaire de la colline Kwibuye, zone et commune Muyinga, est porté disparu. Selon des sources sur place, il est allé en commune Butihinda de la même province après un appel téléphonique d'un client qui lui demandait de lui amener du riz et il n'est jamais revenu.

I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS

Une personne torturée en commune et province Kirundo

En date du 4 septembre 2018, au quartier Rupfunda, commune et province Kirundo, Pierre Uhagaze, OPJ et ex-FAB en retraite, a été tabassé par des Imbonerakure en patrouille conduits par Thierry Mwitende, originaire de la commune Ntega et directeur du Lycée Budahunga en commune Bwambarangwe, province Kirundo. Selon des sources sur place Pierre a croisé ses Imbonerakure en rentrant d'un cabaret. La victime est accusée d'avoir voulu se venger contre les assassins de sa mère, Constance Kagorora, assassinée pendant la crise de 1988, en conduisant des militaires chez le père de Thierry pour le tuer. Le père de Thierry avait pu s'échapper, ajoute les mêmes sources.

Une personne torturée en commune et province Kirundo

En date du 3 septembre 2018, OPC1 Innocent Zimiyabandi, commissaire de l'environnement en province Ngozi, originaire de la province Kirundo a tabassé et blessé au niveau de la tête, à l'aide de son pistolet, un nommé Minani, employé du cabaret de Thomas Ntibariyumwe sis au quartier Swahili en province Kirundo. Selon des sources sur place, ce commissaire a frappé le personnel et les clients qui se trouvaient dans ce cabaret. Selon les mêmes sources, le personnel du cabaret avait refusé de le servir de la bière car il ne paie jamais ses consommations. La victime a été conduite dans l'un des CDS à Kirundo.

Quatre personnes torturées en commune Kiremba, province Ngozi

En date du 7 septembre 2018, sur la colline Gitaro, commune Kiremba, province Ngozi, Evariste Manirakiza, conseiller collinaire, Marie Rose Uwizeyimana et Claver Miburo, tous membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ainsi que Bosco Miburo, frère d'Evariste ont été torturés par des Imbonerakure des collines Gitaro, Kiremba, Musanga, Migerera, Gahororo et Gatwaro, dirigés par Angelo Nsabimbona, représentant des Imbonerakure à Gitaro et son adjoint Gervais Karenzo. Selon des sources sur place, Evariste Manirakiza et son équipe sont accusés d'enseigner l'idéologie du parti FNL aile d'Agathon Rwasa aux habitats de la localité. Selon les mêmes sources, le représentant collinaire des Imbonerakure a agi sous les ordres Grégoire Nsanzamahoro, représentant communal des Imbonerakure ainsi que le nommé Sebigo, représentant communal du parti CNDD-FDD.

I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS ET ADMINISTRATIFS

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 3 septembre 2018, vers 5 heures du matin, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Georges Nkuzimana, enseignant à l'ECOFO Mugege, commune Gitaramuka de la même province, membre du parti MRC-Rurenzangemero, a été arrêté à son domicile et conduit au cachot de

la zone Buhiga par des policiers commandés par le prénommé Epipode, de Corps du poste de police de Buhiga. Selon des sources sur place, Georges était accusé d'avoir escroqué un militaire résidant à Gatumba qui avait un projet de culture des champignons d'une somme de 900 000 fbu. Selon les mêmes sources, des raisons politiques sont liées à son arrestation puisqu'il a refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD malgré beaucoup de sollicitations.

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 5 septembre 2018, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Daphrose Ndayisenga, enseignante à l'ECOFO Buhiga III, a été arrêtée et conduite au cachot de la zone Buhiga par le chef de zone Buhiga, Phocas Sindaruhuka l'accusant d'avoir brûlé un boisement d'eucalyptus d'Évariste Ngendankazi situé sur la colline Gitanga de la même commune. Selon des sources sur place, ces accusations n'ont aucune preuve et ne sont qu'un moyen de rançonnement car ce chef de zone ainsi que des policiers lui ont demandé une somme de 200 000 fbu pour qu'elle soit libérée mais elle a refusé.

I.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fille violée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 septembre 2018 indique que depuis le 2 jusqu'au 4 septembre 2018, sur la colline Canzikiro, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, J.S, âgée de 16 ans, originaire de la colline Kiranda de la même zone et commune, a été violée par Jean de Dieu Niyonzima, un Imbonerakure, âgé de 27 ans. Selon des sources sur place, cet Imbonerakure l'a enlevée sur la route lorsqu'elle rentrait chez elle en provenance du chef-lieu de la province et l'a enfermée dans sa maison. Selon les mêmes sources, le forfait a été connu lorsque la victime est allée porter plainte chez l'OPJ de la commune Bugenyuzi. Elle a été conduite à l'hôpital de Karuzi tandis que le présumé auteur a pris le large.

II. FAITS SECURITAIRES

Une personne tuée en commune Nyabihanga, province Mwaro

En date du 6 septembre 2018, Emile Banyiyezako, de la composante sociale Twa, âgé de 38 ans, a été tué à coups de machette sur la colline Kavumu, commune Nyabihanga, province Mwaro. Selon des sources sur place, une bagarre est à l'origine de ce meurtre dû à un conflit foncier entre deux familles de la même composante sociale.

Des armes trouvées en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 septembre 2018 indique qu'en date du 1^{er} septembre 2018, des armes composées de bombes, de lance-roquettes, de cartouches pour fusils de type mitrailleur et kalachnikov, ont été trouvées sur la colline Rusabagi, commune Burambi, province Rumonge. Selon des sources sur place, plus de 400 cartouches de fusil mitrailleur et plus de 200 cartouches pour fusil kalachnikov étaient emballées dans un sac noir. Ces armes ont été trouvées par des militaires en patrouille, ajoutent les mêmes sources.

Un corps déterré en commune et province Makamba

En date du 4 septembre 2018, le corps de Jacques Ndayisaba a été déterré après avoir été inhumé par l'administration de la commune et province Makamba par confusion d'un autre corps d'un inconnu

déposé à la morgue de l'hôpital Makamba. Selon des sources sur place, l'administration a commis une erreur grave pour ne pas avoir cherché l'identification du défunt par un communiqué officiel afin qu'il soit enterré par les leurs.

Intimidation en province Karuzi

En date du 8 septembre 2018, dans certaines communes de la province Karuzi, des Imbonerakure, utilisant des véhicules de certains membres du parti CNDD-FDD, ont sillonné les rues des communes Buhiga, Gitaramuka, Bugenyuzi et Gihogazi en scandant des chants d'intimidation disant que les opposants doivent déguerpir. Selon des sources sur place, le rassemblement a eu lieu au chef-lieu de la commune Buhiga, certains étaient en tenue policière, d'autres en tenue militaire et il n'y avait pas une activité préparée par ce parti ce jour-là au niveau national.

Deux personnes blessées en commune et province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 septembre 2018 indique qu'en date du 2 septembre 2018, vers 22 heures, un prénommé Audace, boutiquier et une femme ont été blessés par balles par deux personnes non identifiées dont une en uniforme policière au quartier Gabiro du centre-ville de la commune et province Ngozi. Selon des sources sur place, Audace a été blessé grièvement et le mobile de cette attaque reste inconnu.

III. CONCLUSION

Des violations des droits de l'Homme et des allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.